

MA CAISSE & Moi

Chers membres,

C'est un grand plaisir de m'adresser à vous pour la première fois depuis mon élection à titre de président du conseil d'administration de notre caisse.



Louis Robert
Président

Depuis sa création en janvier 2011, la Caisse Desjardins des Etchemins se démarque par sa solide implication dans le milieu et par sa distinction coopérative particulièrement vivante.

Elle est une institution jouissant d'une santé financière viable certes, mais aussi une actrice de premier plan dans le développement de notre région. Tant les employés que les dirigeants assistent nombreux aux

événements qui ponctuent la vie sociale, culturelle, sportive et économique de notre territoire. Leurs visages sont à l'image de celui de notre coopérative : une institution humaine, présente et bien enracinée.

Gestionnaire depuis plus de vingt ans, le service à la clientèle a toujours figuré au sommet de mes priorités. À titre de président, je ne peux que me réjouir des résultats obtenus par notre caisse dans le cadre de l'évaluation de la satisfaction des membres. Qu'il soit employé, gestionnaire ou dirigeant, chacun se mobilise pour offrir aux membres un service professionnel et à la hauteur de leurs exigences dans un environnement humain chaleureux.

Les derniers mois ont été porteurs de changements au sein de l'équipe des dirigeants de notre caisse. Deux nouveaux administrateurs ont été élus ainsi qu'un mem-

bre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale annuelle d'avril dernier. Ma nomination à la tête du conseil d'administration et celle de Roch Lacroix à celle du conseil de surveillance s'ajoutent à ces changements. De plus, en septembre dernier, madame Micheline Vachon Blanchet quittait son poste d'administratrice, un rôle qu'elle occupait depuis 17 ans au sein de Desjardins. Madame Kerby Thompson de Sainte-Rose la remplace au sein du conseil d'administration.

Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement madame Vachon Blanchet de son implication exceptionnelle ainsi que tous les dirigeants qui nous ont quittés cette année. Vous avez tous contribué à faire de la Caisse Desjardins des Etchemins ce qu'elle est aujourd'hui : une institution digne de confiance et qui contribue à faire de Desjardins un acteur incontournable dans Les Etchemins.

« Depuis sa création en 2011, la Caisse Desjardins des Etchemins se distingue par sa solide implication dans le milieu et par sa distinction coopérative particulièrement vivante. »

Déjà, nous voyons poindre 2017. Dire que le temps file est un euphémisme. Il en va de même avec votre caisse, pour le Mouvement Desjardins et pour l'ensemble des institutions financières.



Denis Bilodeau
Directeur général

Au cours des dernières semaines, certaines banques canadiennes ont annoncé une restructuration de leur réseau de distribution et des efforts pour améliorer leur performance financière afin de demeurer concurren-

tielles dans un monde de plus en plus virtuel. Le nouveau président du Mouvement Desjardins, monsieur Guy Cormier, a aussi posé des gestes concrets afin d'alléger la structure de la Fédération et ainsi dégager des marges de manœuvre financières pour l'ensemble du réseau Desjardins, incluant les caisses.

Le grand défi est de poser ces gestes dans le respect du capital humain de Desjardins tout en renforçant la proximité avec les membres. Cette proximité passe de plus en plus par la virtualité et un accompagnement proactif. Les attentes de la majorité des membres

évaluent au même rythme que la technologie. Chez Desjardins, le paiement avec téléphone intelligent est réalité depuis le mois d'octobre. Nous ne sommes pas les seuls à l'offrir, ni les premiers à le faire. Desjardins a suivi le mouvement initié par d'autres institutions financières. D'ailleurs, les services financiers ne sont plus l'exclusivité des banques ou des caisses au Canada. De plus en plus d'organisations (compagnies d'assurances, Apple, Google, Amazon, etc.) se sont lancées dans ce créneau d'affaires et, pour plusieurs, exclusivement en mode virtuel.

(SUITE EN PAGE 2)

DANS CE NUMÉRO

P.2
UNE NOUVELLE
PRÉSIDENTE

P.3
FRAUDES PAR
CHÈQUE: SOYONS
VIGILANTS

P.5
LA CARTE DE
CRÉDIT: AMIE
OU ENNEMIE ?

P.7
SAPIN-CADEAUX



Desjardins
Caisse des Etchemins

Coopérer pour créer l'avenir

Lisez-moi et récupérez-moi



(SUITE DE LA PAGE 1)

Desjardins est innovant et entend le demeurer au profit de l'ensemble de ses 5 millions de membres. Le contexte de bas taux qui perdure, jumelé à une concurrence vive et multipliée, nous force à faire des choix. Au cours des dernières années, un virage virtuel important a été entrepris. Il sera maintenu afin de répondre aux attentes des membres. D'autres services plus spécialisés, comme la gestion du patrimoine, sont aussi en cours d'implantation. Le visage de Desjardins a changé et changera car ses membres changent aussi.

Notre caisse ne peut éviter ces transformations. Même si nous réussissons à maintenir une rentabilité intéressante, nous sommes et serons placés devant des défis majeurs si nous souhaitons maintenir un apport significatif dans la région, verser aux membres des ristournes et offrir à l'ensemble des membres le réseau de distribution le mieux adapté à leurs besoins. Depuis octobre dernier, nous sommes partenaires des caisses Desjardins de la région dans la mise en place d'un service de gestion de patrimoine financier. Sous la désignation de Service Signature Desjardins nous offrons une expertise aiguisée (fiscalité, planification successorale, assurance, transfert d'entreprises, etc.) dans la gestion globale des patrimoines financiers familiaux majeurs.

Lors de la création du Mouvement Desjardins, les besoins financiers des Québécois se limitaient au volet transactionnel, à l'acquisition de l'épargne de subsistance et aux emprunts modestes. Aujourd'hui, les besoins financiers sont diversifiés et les membres et clients s'attendent à une personnalisation de l'offre de service qui couvre l'ensemble des besoins individuels.

En tant que membre, vous pouvez contribuer à la prospérité de votre caisse en utilisant les services financiers offerts (épargne, placement, assurances, emprunt, etc.). **Votre caisse est aussi solide et performante que l'utilisation que vous en faites et en tenant compte des principes coopératifs c'est l'ensemble des membres qui en profitent.**

Au quotidien, nous nous engageons à être proches, engagés et au service de nos membres. Vous pouvez compter sur notre personnel dévoué, attentif et passionné. N'hésitez pas à leur accorder votre confiance.

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE

En juin dernier, la Caisse Desjardins des Etchemins annonçait l'élection de monsieur Louis Robert à titre de président par les membres de son conseil d'administration.

Marié, père de quatre enfants et habitant Sainte-Justine depuis 16 ans, monsieur Robert compte 20 ans d'expérience à titre de gestionnaire en restauration et œuvre actuellement en entreprise privée dans le milieu artistique. Âgé de 38 ans, Monsieur Robert siège depuis 11 ans à titre d'administrateur chez Desjardins; d'abord à la Caisse populaire Desjardins de Langevin puis à l'actuelle caisse depuis sa création.

L'objectif de monsieur Robert est de maintenir ce sentiment d'appartenance que cultivent les dirigeants envers leur caisse en favorisant leur implication active au sein du conseil d'administration, mais aussi dans la communauté. Le nouveau président est convaincu que c'est en valorisant les valeurs coopératives que Desjardins, et plus particulièrement la Caisse Desjardins des Etchemins, contribue le plus efficacement à la richesse individuelle et collective dans Les Etchemins. «Tout comme l'ensemble des dirigeants, je suis confiant d'offrir à nos membres une institution financière performante, efficace, présente, engagée et surtout centrée sur la satisfaction. Pour y arriver collectivement, les membres doivent aussi s'engager en utilisant au maximum les services que nous offrons. Chez Desjardins, les membres sont aussi propriétaires et ils sont responsables de la performance financière de leur institution.»



CONCOURS EXCLUSIF AUX MEMBRES

AGIR POUR MON AVENIR!

CONTRIBUER À VOTRE REER OU CELI D'ICI LE 1^{ER} MARS 2017 POURRAIT VOUS RAPPORTER 500 \$!

PRENEZ RENDEZ-VOUS SANS TARDER AVEC VOTRE CONSEILLER.



Desjardins
Caisse des Etchemins

LA SEMAINE DE LA COOPÉRATION CÉLÉBRÉE AVEC...

DES CONCOURS !

La Semaine de la coopération constitue un moment privilégié pour faire rayonner la différence coopérative. Depuis 1964, elle coïncide avec la Journée internationale des coopératives d'épargne et de crédit. Elle a donc lieu chaque année dans la semaine du troisième jeudi d'octobre.

L'éducation est au cœur des priorités et des actions philanthropiques du Mouvement Desjardins. C'est pourquoi employés et dirigeants ont profité de la Semaine de la coopération, qui se déroulait du 16 au 20 octobre dernier, pour réitérer leur engagement auprès des jeunes, en participant à une multitude d'activités au Québec et en Ontario, pour soutenir la persévérance scolaire et la réussite éducative.

En misant sur l'éducation, on encourage les jeunes qui pourront ainsi mieux

contribuer à l'avancement de notre société. Et l'éducation des jeunes va beaucoup plus loin que leurs résultats scolaires. Est-ce que l'élève s'intègre socialement? Jouera-t-il un rôle actif dans la société? Réalise-t-il son plein potentiel? Atteint-il ses buts? Ce sont tous des aspects de la réussite éducative où nous pouvons tous jouer un rôle. Parce que lorsqu'un jeune découvre ses passions et réalise ses rêves, c'est un succès sur toute la ligne!

À la Caisse Desjardins des Etchemins, nous avons souligné cette semaine chère à notre cœur en organisant deux concours : un premier, en collaboration avec les caisses de Bellechasse où les parents étaient invités à partager des photos du premier jour d'école de leurs enfants et un second où les membres de la Caisse pouvaient remporter des paires de billets pour assister gratuitement au Show Business des Etchemins. Félicitations à tous les gagnants !

FRAUDES PAR CHÈQUE : SOYONS VIGILANTS !



Le nombre de fraudes par chèque est actuellement en hausse auprès des jeunes. Le fraudeur peut être une personne inconnue, ou usurper l'identité d'une connaissance de sa victime potentielle. Après la prise de contact avec sa victime, le fraudeur fait miroiter que, pour bénéficier d'une somme d'argent, celle-ci doit fournir ses informations personnelles : numéro de carte de débit ou de crédit, NIP, codes d'accès aux systèmes bancaires en ligne et plus encore.

Une fois les informations confidentielles de la victime en mains, les possibilités pour le fraudeur sont nombreuses. Il peut, entre autres, déposer un chèque d'un montant important dans le compte de sa victime via le dépôt-mobile et ensuite se verser (ou demander à la victime de lui remettre, en argent comptant) une commission correspondant à une fraction du montant total déposé.

Dans tous les cas, le fraudeur tentera de faire valoir la possibilité d'un gain facile. Certainement hésitante au début, la victime peut ensuite être tentée par l'opportunité qui s'offre à elle.

Voici quelques judicieux conseils à suivre afin de vous protéger :

- Demeurez vigilant et attentif aux indices d'arnaque. Par exemple :
 - On vous propose de l'argent au hasard, gratuitement
 - Un étranger vous offre de l'argent, mais vous devez faire des transactions pour lui (dépôt, transfert, etc.)
 - On exerce sur vous une pression, il y a un sentiment d'urgence, on fait appel à vos émotions
- Ne jamais transiger avec quelqu'un avec qui vous n'avez pas de relation d'affaires
- Vous méfier des courriels, des textos ou des lettres non sollicités d'inconnus
- Si cela semble trop beau pour être vrai, c'est probablement le cas
- Dans le doute, s'abstenir

Si vous êtes victime d'une fraude, informez-en votre caisse et déposez une plainte à son poste de police local.

COMMENT ENCOURAGER LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Nathalie Slight | Journaliste

Le chemin de la réussite est parsemé d'essais, d'erreurs et de doutes. Heureusement, des outils comme Allô Prof offrent du soutien aux élèves, tout au long de leur parcours scolaire.

Marc-Antoine Tanguay, directeur des communications chez Allô Prof, partage 5 pratiques qui favorisent la persévérance scolaire chez nos jeunes.

- **La confiance en soi.** À compétences égales, un élève qui s'estime meilleur qu'il ne l'est en réalité aura de meilleurs résultats à long terme. Le contraire est aussi vrai. En d'autres mots: la confiance en soi est un élément clef en ce qui a trait à la persévérance scolaire. Si l'on souligne les efforts, les apprentissages et les bons coups, l'élève aura davantage confiance en lui, et ne pourra que devenir meilleur.
- **La lecture.** Tout passe par la lecture! Il n'est pas rare qu'un élève qui a de la difficulté à résoudre un problème en mathématiques ait en réalité un problème de compréhension. Pour traverser ses études en beauté, il est essentiel de développer ses capacités en lecture. Et pour accroître ses capacités en lecture, le meilleur truc, c'est de lire! Les enfants et adolescents apprennent par l'exemple. C'est en voyant leurs proches lire un roman, une BD ou un journal qu'ils auront envie de lire eux aussi.
- **L'organisation.** Au début du parcours scolaire, l'organisation des devoirs et des leçons est moins importante, puisque la charge de travail est moindre. Mais c'est aussi le temps idéal pour prendre de bonnes habitudes. Au secondaire, au cégep et à l'université, peu importe le talent, les jeunes qui ont la capacité de bien s'organiser sont ceux qui réussiront le mieux leurs études.
- **La valorisation des études.** Les parents d'enfants au primaire prennent souvent le temps de discuter avec leurs enfants. «Comment s'est déroulée ta journée?» «Qu'as-tu appris aujourd'hui?» Puis, à l'adolescence, les jeunes gagnent en autonomie, et les parents délaissent la conversation à propos des apprentissages scolaires. Continuer de montrer de l'intérêt, tout au long des études, figure aussi parmi les impératifs pour encourager la persévérance scolaire chez nos jeunes.
- **Ne pas hésiter à aller chercher de l'aide.** Plusieurs outils, comme Allô Prof, sont à la disposition des élèves. Au lieu de rester bloqué 15



minutes sur un problème, pourquoi ne pas aller chercher de l'aide par téléphone, en ligne ou par texto? Comprendre rend la tâche plus agréable. Cela permet de gagner du temps, qu'on peut allouer à d'autres tâches tout aussi agréables, comme jouer avec ses amis ou faire du sport.

La Fondation Desjardins, un allier d'Allô Prof

La Fondation Desjardins figure parmi les fiers partenaires d'Allô Prof. «Depuis vingt ans, la mission d'Allô Prof est de fournir gratuitement de l'aide aux devoirs, à tous les élèves et parents d'élèves du Québec. Ce service est accessible grâce à l'appui de plusieurs partenaires, dont la Fondation Desjardins, un partenariat qui allait de soi puisqu'Allô Prof et la Fondation Desjardins sont tous deux persuadés que le succès du Québec de demain passe par une plus grande scolarisation de nos jeunes aujourd'hui», partage Marc-Antoine Tanguay, directeur des communications chez Allô Prof.

Allô Prof en chiffres...

- En 2015, Allô Prof a fourni **15,6 millions d'accompagnements**.
- Il existe **3 centres de service d'aide aux devoirs**, à Montréal, Québec et Saguenay (celui de Saguenay est consacré à l'aide aux devoirs scientifiques).
- Environ **40 enseignants** répondent aux questions chaque soir.
- **57%** des questions posées à Allô prof concernent les mathématiques.
- **83%** des demandes d'aide proviennent d'élèves du secondaire.

UNE CONFÉRENCE GRATUITE ALLIANT FINANCE ET FORÊT DANS LES ETCHEMINS

Le 12 septembre dernier, une centaine de propriétaires de terrains boisés étaient invités à assister gratuitement à la conférence « La forêt et ses stratégies fiscales et financières » prononcée par le fiscaliste Marc-Angé Doyon au Pub le Kristanau de Sainte-Justine.

Les programmes de financement forestier et les stratégies fiscales et financières figuraient parmi les sujets abordés lors de cette conférence.

M. Marc-Angé Doyon travaille en fiscalité agricole et forestière depuis plus de 25 ans. C'est une profession qu'il exerce avec passion au bureau de l'UPA à Saint-Georges et Sainte-Marie de Beauce, pour le territoire de la Chaudière-Appalaches où il est directeur du service de comptabilité et fiscalité. Parallèlement, M. Doyon est chargé de cours en fiscalité agricole à l'Université Laval. Il est membre de l'Association de Planification fiscale et financière (APFF) et de l'Ordre des CPA.



LA CARTE DE CRÉDIT : AMIE OU ENNEMIE?

Marie-Christine Daignault | Mouvement Desjardins

Les jeunes sont plus à risque d'endettement que les autres détenteurs de cartes. Certains groupes d'âge sont plus touchés par le surendettement attribuable à la carte de crédit. Vrai ou faux? En matière de crédit, les préjugés sont bien présents. Testez vos connaissances!

No 1. Les jeunes s'endettent plus que les autres groupes d'âge.

Faux. En fait, il n'y a pas de groupe d'âge particulièrement touché par le surendettement attribuable à la carte de crédit, et la hauteur du revenu ne préserve pas non plus du surendettement qui, de toute évidence, n'est évité que par le maintien de l'équilibre entre la capacité de payer et les obligations.

N'empêche que 70 % des détenteurs de cartes acquittent en entier leur solde à l'intérieur du délai de grâce de 21 jours. Et une bonne partie des autres remboursent plus que le montant minimal demandé.

No 2. Avoir une carte aide à se bâtir un bon dossier de crédit.

Vrai. Pourvu qu'elle soit utilisée de la bonne façon.

Le dossier de crédit dresse le portrait du comportement du détenteur dans ce domaine. Il indiquera, entre autres renseignements, s'il rembourse ses dettes à temps, s'il lui est arrivé d'avoir des retards de paiement, etc. Si le détenteur utilise correctement sa carte de crédit, il construit son historique de crédit que pourront consulter des prêteurs éventuels.

Aux yeux d'un prêteur, utiliser correctement une carte signifie toujours payer le montant complet de son relevé sans jamais encourir d'intérêts ou ne pas accumuler de retard en payant toujours au moins le montant minimal demandé.

No 3. Avoir plusieurs cartes nuit à son dossier de crédit.

Faux... et vrai! L'idéal est d'avoir au maximum 2 cartes. Comme la plupart des commerces acceptent aujourd'hui toutes les cartes reconnues, cela élimine la nécessité d'en posséder plusieurs au cas où. En outre, il est beaucoup plus facile d'avoir une seule carte à gérer : un seul relevé de compte, une seule limite à considérer, un seul suivi de transactions à faire. Avec plusieurs cartes, il est difficile d'avoir un point de vue global sur l'ensemble de son budget, ce qui peut être dangereux. Le surendettement est souvent lié au fait d'avoir recours à plusieurs modes de financement et notamment de posséder plusieurs cartes de crédit.

Mieux informés, les consommateurs ont d'ailleurs moins de cartes de crédit en leur possession aujourd'hui : 2 par personne en moyenne.

No 4. Une augmentation de sa limite de crédit est une bonne chose.

Faux. Augmenter souvent sa limite ou avoir une limite très élevée (ou avoir plusieurs cartes) peut même nuire en certaines circonstances. Par exemple, un prêteur pourra se montrer plus hésitant à accorder un prêt s'il juge que le demandeur a une trop grande possibilité d'endettement avec sa carte.

No 5. Il n'y a pas d'intérêts lorsque le paiement minimal requis est remboursé à temps.

Faux. Lors de la réception du relevé de compte de carte de crédit, il y a déjà un mois que certains des achats ont été effectués et... payés au commerçant par Desjardins. Le détenteur a alors, pour rembourser, 21 jours pendant lesquels il bénéficie d'une gratuité complète. C'est encore Desjardins qui assume le montant de l'achat. Il est donc normal que le consommateur, s'il n'a pas payé passé ce « délai de grâce »,



perde tout simplement cette gratuité.

Tous les achats faits avec la carte portent alors intérêts, à compter du moment où ils sont faits et jusqu'à ce qu'ils soient remboursés. Mais, contrairement à ce que plusieurs pensent, s'il y a eu un remboursement partiel, le calcul des intérêts se fait seulement sur ce qui reste à payer et... quotidiennement. D'où l'avantage de ne pas attendre le relevé suivant pour acquitter ce qu'il reste du solde, si le montant minimal requis n'a pas été remboursé.

No 6. Un retrait d'argent liquide entraîne de l'intérêt à compter de la journée même de la transaction.

Vrai. De la même manière qu'avec une carte de débit, il est possible d'obtenir de l'argent liquide avec une carte de crédit. La différence est que, dans ce dernier cas, le détenteur ne retire pas de l'argent qu'il a dans un compte, mais emprunte un montant qu'il remboursera plus tard. Comme pour tout emprunt, ce retrait porte alors intérêt à compter de la journée où la transaction est effectuée.

Par ailleurs, lors d'un voyage, il est possible de faire un paiement anticipé sur une carte de crédit, ce qui permettra de retirer l'équivalent en liquide sans intérêt, au besoin. Mais attention! Si entretemps des achats sont effectués avec cette carte, ce sont ces achats qui vont être débités d'abord et, s'ils atteignent le montant du paiement anticipé, le premier retrait en liquide deviendra alors une avance de fonds portant aussitôt intérêt.

La carte prépayée représente une bonne option pour effectuer des retraits. Puisque c'est l'argent du détenteur qui est déposé sur le compte associé à cette carte, il ne s'agit pas d'emprunt, donc, à chaque retrait, aucuns frais d'intérêt ne seront appliqués. Cette carte est rechargeable, c'est-à-dire qu'en redéposant des fonds elle peut être utilisée à nouveau.

No 7. Tout le monde peut avoir une carte de crédit.

Faux. Les personnes qui ont de la difficulté à gérer un budget et celles qui ne peuvent pas résister à des achats impulsifs devraient éviter d'avoir une carte de crédit. Une carte de crédit n'est pas de l'argent qu'on a, mais la possibilité de payer quelque chose plus tard. Si l'on n'a toujours pas l'argent à l'échéance, il va falloir le trouver.

LE SERVICE SIGNATURE DESJARDINS À LA HAUTEUR DE VOS ATTENTES



Bâti pour satisfaire vos exigences les plus élevées en matière d'accompagnement, d'expertise et de produits financiers, le Service Signature contribue à l'atteinte de vos objectifs financiers et à la réalisation de votre plan de vie. Vous êtes à la recherche d'une équipe d'experts ayant une vision globale de vos besoins de gestion de patrimoine ? Le Service Signature est pour vous.

Desjardins, c'est plus de 110 ans d'expertise et de services offerts aux Québécois. Et les Québécois ont bien changé. Plusieurs de nos membres sont aujourd'hui à l'aise financièrement et ont besoin de conseils et de solutions financières parfaitement adaptés à leur situation. Parce que vous nous l'avez demandé, Desjardins offre un nouveau service distinctif: Service Signature.

Service Signature n'a pas d'équivalent ailleurs et il vous est offert si vous possédez des actifs investissables supérieurs à 250 000\$.

C'est un centre d'expertise multidisciplinaire où vous serez en relation directe et constante avec votre directeur de compte en gestion de patrimoine. Votre directeur fait équipe avec des spécialistes financiers du Mouvement Desjardins pour vous guider dans tous les aspects de la gestion de votre patrimoine. Une gamme de produits et services Desjardins, spécialement sélectionnés pour répondre à vos besoins, contribuera à l'atteinte de vos objectifs financiers et à la réalisation de votre plan de vie. Pour vous sentir en contrôle de votre avenir financier et avoir enfin l'esprit libre.

Contactez notre Service Signature au 1 844 666-0094. Vous pourrez discuter des projets qui vous tiennent à cœur et voir comment Desjardins Gestion de patrimoine peut vous aider à les réaliser.

EXCLUSIF

UN PATRIMOINE
ENRICH
POUR ROBERT
Matthews
DOUBLEMENT
À SON AFFAIRE

**L'OFFRE COMBINÉE
BONIFICATION DU PATRIMOINE**

Pour faire fructifier vos avoirs et laisser un héritage plus important à vos proches, combinez placements et assurance vie.

PORTEFEUILLE CHORUS ¹	+	PROTECTION EN CAS DE DÉCÈS ²	=	VALEUR DE VOS ACTIFS REHAUSÉE
-------------------------------------	---	---	---	-------------------------------------

Profitez de cette offre exclusive à Desjardins.
Prenez rendez-vous avec votre conseiller dès aujourd'hui.

desjardins.com/BonifiezVotrePatrimoine

Desjardins
Gestion de patrimoine
Coopérer pour créer l'avenir

¹ Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits dont Desjardins Cabinet de services financiers inc., un courtier en épargne collective appartenant au Mouvement Desjardins, qui distribue les Fonds dans les caisses du Québec et de l'Ontario ainsi qu'au Centre financier Desjardins.

² Protection de la gamme Vision de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie, distribuée au Québec par le conseiller en sécurité financière de Desjardins Sécurité financière, cabinet de services financiers.

SAPIN-CADEAUX : POUR QUE TOUS LES ENFANTS SOIENT CHOYÉS



Encore une fois cette année, les employés de la **Caisse Desjardins des Etchemins, les Filles d'Isabelle et Chevaliers de Colomb de la région ainsi que la Fondation Sac-O-Dos et L'Essentiel des Etchemins** permettent à chaque enfant du territoire de la Caisse Desjardins des Etchemins de recevoir un cadeau de Noël dont il aura formulé le souhait grâce au retour de l'activité Sapin-Cadeaux.

Jusqu'au 2 décembre 2016, les enfants âgés de 15 ans et moins, dont la famille vit sous le seuil de la pauvreté, sont invités à inscrire trois souhaits de cadeaux sur une boule de Noël. Celles-ci seront accrochées dans l'un des neuf sapins de Noël situés dans les centres de services de la Caisse Desjardins des Etchemins. Le public a jusqu'au 9 décembre pour choisir une boule et

acheter à l'enfant un des cadeaux inscrits, et jusqu'au 13 décembre pour le rapporter au même centre de services. Un comité, formé de membres des différents organismes, se chargera de faire l'achat de cadeaux pour les enfants dont les boules n'auront pas trouvé preneur dans la population.

Samedi 17 décembre, les enfants seront invités à venir chercher leur cadeau dans un des trois points de chute prévus à cet effet. Pour participer au projet, les parents d'enfants démunis doivent contacter Claire Bouchard à L'Essentiel des Etchemins en composant le 418 625-4112. Notons que le projet concerne les enfants des municipalités de Lac-Etchemin, Saint-Cyprien, Saint-Camille, Saint-Just, Sainte-Justine, Saint-Luc, Saint-Magloire, Sainte-Rose et Sainte-Sabine.

HORAIRE DES FÊTES

Le Temps des Fêtes nous offre l'occasion unique de nous rapprocher des personnes qui nous sont chères et de partager des moments magiques. À l'aube d'une nouvelle année, notre équipe s'unit pour vous offrir ses meilleurs vœux. Que cette année vous apporte joie, santé, prospérité et qu'elle vous permette la réalisation de vos projets les plus précieux. C'est avec plaisir que nous vous aiderons à les concrétiser.

Notre Caisse sera fermée les 26 et 27 décembre 2016 ainsi que les 2 et 3 janvier 2017.

Joyeuses Fêtes !



POUR NOUS JOINDRE

418 625-3741 ou
1 888 325-3741

» Siège social à Lac-Etchemin

223, 2^e Avenue
Lac-Etchemin (Québec) GoR 1So

Centres de services

- » Saint-Luc
- » Sainte-Justine
- » Saint-Camille
- » Saint-Cyprien
- » Sainte-Rose
- » Sainte-Sabine
- » Saint-Just
- » Saint-Magloire



Accédez aux services de votre caisse
24h sur 24, 7 jours sur 7.

desjardins.com
m.desjardins.com
1 800 CAISSES

desjardins.com/caisse-etchemins

[www.facebook.com/
Caisse.Desjardins.des.Etchemins](https://www.facebook.com/Caisse.Desjardins.des.Etchemins)

ROTOBEC
ÉQUIPEMENTS DE MANUTENTION ROBUSTES



Desjardins
Caisse des Etchemins

SHOW BUSINESS³ DES ETCHEMINS

A-MARIE • ANNE BOUCHARD • CAROLINE CAMPAGNA • ANDRÉE-ANNE CARON • AUDREY CAYOUILLE
STÉPHANIE CLOUTIER • PHILIPPE COUTURE • RAPHAËLLE GAGNÉ • MATHIEU GAUDETTE • MARIO JACQUES • ÉRIC LACHANCE
CLAUDIA LAMONTAGNE • MANON LECLERC • SANDRA MERCIER • JULIE NOLET • DOMINIQUE POULIN • MANON POULIOT
SYLVAIN TALBOT • GILLES TANGUAY • SYLVAIN TANGUAY • HÉLÈNE THERRIEN • MEMBRES DU CHŒUR L'ÉCHO DU LAC
AVEC LA PRÉCIEUSE COLLABORATION DE ROBY TALBOT

COMPLET
600 fois merci!



18 • 19 NOVEMBRE 19H30

À L'AUDITORIUM DE L'ÉCOLE DES APPALACHES AU PROFIT DE LA PETITE DAPHNÉE VACHON



PASSIONFM
100,5 | 103,9 | 105,5

LA VOIX DU SUD

DX | DESIGN
DÉCOR D'ÉVÉNEMENTS



SATIR PRODUCTIONS
CRÉER > EXPLORER > DIFFUSER

SONORISATION **Stèle Musique-**

Boucher
GUITARES

Les Rusés
Créativité Justesse Originalité

Labatt

metro
ORIGINAIRE ALIMENTATION inc.

Studio X
LE DESIGN ENVOI TOUT LES ANGES



La Coop
Sainte-Justine

ESSHIELLE NATIONAL
QUÉBEC
Dominique Vian
Députée de Bellechasse